

CONSEIL MUNICIPAL

Du 8 avril 2022

Date : 08/04/2022	Présents : 15 conseillers Excusés : - Martine PALAIS donne pouvoir à Cathy ALLIAGA - Marcel DUPUY donne pouvoir à Régine VERTAURE - Catherine CHAUSSY donne pouvoir à Jérôme ALLART - Christophe BARREL donne pouvoir à Olivier DAUDENET
--------------------------	---

Prochaine réunion du conseil municipal : Le 20 Mai 2022 à 20h - en mairie, **salle du Conseil**

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité.

I. SUBVENTIONS

L'association Solidarité Ukraine Plaine du Forez nouvellement créée, sollicite par l'intermédiaire de la CCFE, toutes les communes pour récolter des fonds afin de venir en aide aux ukrainiens. Elle demande 0.50 centimes / habitant. Pour Bussièrès l'aide représenterait environ 800 €.

Après discussion, cette subvention est soumise au vote :

800€ pour l'association Solidarité Ukraine Plaine du Forez :

1 abstention – 18 contre.

Mais, par contre, une subvention pour la Croix rouge de 800€ est adoptée par

1 abstention - 18 pour

BUDGETS

- Approbation du C.A et du Compte de Gestion 2021 – Budget commune

Total des dépenses de fonctionnement : 952 363.58€

Total des recettes de fonctionnement : 1 099 524.55€

Total dépenses d'investissement de l'exercice : 235 519.03€

Total des recettes d'investissement de l'exercice : 536 564.63€

Adoption à l'unanimité

- Approbation du C.A et du Compte de Gestion 2021 – Budget assainissement

Dépenses d'exploitation : 43 321.63€

Recettes d'exploitation : 72 202.49€

Dépenses d'investissement : 374 308.33€

Recettes d'investissement : 128 215.95€

Une différence d'investissement est constatée suite aux manques de subventions encore en attente

Adoption à l'unanimité

- Budget Primitif 2022 Commune

Total dépenses de fonctionnement :	1 215 551.97€
Total recettes de fonctionnement :	1 215 551.97€
Total dépenses d'investissement :	794 709.48€
Total recettes d'investissement :	794 709.48€

Adoption à l'unanimité

- Budget Primitif 2022 Assainissement

Dépenses d'exploitation :	116 627.43€
Recettes d'exploitation :	116 627.43€
Dépenses d'investissement :	2 094 591€
Recettes d'investissement :	2 094 591€

Adoption à l'unanimité

- Vote taux d'imposition

Pas d'augmentation des taux d'imposition pour cette année.

1 Abstention – 18 pour –

Adoption à l'unanimité

- Vote des subventions aux associations

Subventions annuelles

ADHAMA	300 €
HARMONIE L'ETOILE	1 200€
MJC	8 800€
MUSEE	18 500€
FOOT	870€
USEP	100€
SPA Roanne	633.45€
MUSIQUE ET DANSE	95€/élève
ECOLE	42€ / élève (achats fournitures scolaires)
	35€ / élève (sorties pédagogiques)

Adoption à l'unanimité

- Tarifs des repas de cantine - Garderie

Pour pallier aux augmentations des matières premières, une augmentation de 0.25 centimes par ticket va être appliquée soit :

- Ticket cantine maternelle 3.25€

- Ticket cantine élémentaire 3.50€
- Ticket cantine adulte 6.00€

Le tarif de la garderie quant à lui reste identique soit :

- 1.60€ / heure

➤ Dotation pour nouveau-nés

Chaque année la commune verse 20€ aux nouveau-nés Cette dotation doit aujourd'hui être validée par le conseil municipal

Adoption à l'unanimité (7 pour cette année.)